

UBAM - EM INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND

Commentaire trimestriel

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur.

La classification du/des fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation) est disponible sur ubp.com, et figure également dans le dernier prospectus.

Commentaire de marché

- Malgré les pressions du début du trimestre, lorsque la hausse des rendements obligataires et le conflit au Moyen-Orient ont pesé sur les performances des marchés émergents, la dette globale de ces derniers a été solide au 4^e trimestre 2023. Les signes d'un «atterrissage en douceur» de l'économie américaine et les anticipations accrues de baisse des taux d'intérêt en 2024 ont été favorables. Toutefois, la Chine a continué de peser sur la performance générale des marchés émergents.
- Aux Etats-Unis, la baisse des prix de l'énergie et la vigueur du marché de l'emploi ont redonné confiance aux ménages et soutenu les dépenses de consommation. Cependant, la confiance dans le secteur manufacturier est restée faible, avec des résultats d'enquêtes régionales inférieurs aux anticipations et un PMI manufacturier inférieur à 50 (contre 51,3 dans le secteur des services). L'inflation globale est tombée à 3,1% en novembre, tandis que l'inflation sous-jacente est restée à 4,0%. Comme prévu, la Fed n'a pas ajusté ses taux d'intérêt directeurs lors de sa dernière réunion de l'année, mais le FOMC table sur trois baisses de taux en 2024 et Jerome Powell a confirmé que les gouverneurs avaient discuté du moment où ces réductions pourraient commencer. Cette nouvelle a été très bien accueillie par les marchés, déclenchant la poursuite du «rally» des taux américains en décembre.
- Dans la zone euro, les indicateurs économiques sont restés globalement faibles. Les ventes au détail de la zone euro se sont stabilisées, mais selon les indicateurs de confiance dans le secteur manufacturier et celui des services, la production a continué de baisser, et à un rythme encore plus rapide dans le secteur manufacturier. La faiblesse de la demande et la forte baisse des prix de l'énergie se sont traduites par la poursuite du recul de l'inflation dans la zone euro, son taux annuel s'inscrivant à 2,4% en novembre, contre 2,9% en octobre. La BCE a maintenu ses taux officiels à leur plus haut niveau historique et a déclaré que le Conseil des gouverneurs n'avait pas discuté de baisses de taux parce que l'inflation était encore trop élevée.
- En Chine, les indicateurs économiques ont été mitigés, malgré une légère accélération des ventes au détail et de la production industrielle. Les spreads de crédit sur les obligations d'entreprises et des marchés émergents se sont resserrés presque partout en décembre, ce qui signifie que les performances pour l'ensemble de 2023 ont été très solides. Les marchés actions ont gagné plus de 4% en moyenne en décembre, le marché américain ayant légèrement surperformé tandis que le Japon a sous-performé. Dans l'ensemble, les actions ont généré une performance supérieure à 20% en 2023. La probabilité croissante que les taux d'intérêt officiels américains soient réduits à plusieurs reprises dans un avenir relativement proche a été une mauvaise nouvelle pour le dollar.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



- L'environnement économique et géopolitique a été favorable à l'or, dont le prix a augmenté de 1,3% en décembre après avoir atteint un nouveau plus haut historique à plus d'USD 2'100 l'once au cours du mois. En ce qui concerne le pétrole, les investisseurs doutent que les réductions volontaires de production des membres de l'OPEP se traduisent par une baisse des prix du pétrole, le brut Brent tombant de 7%.
- L'indice des obligations d'entreprises «investment-grade» des marchés émergents s'est inscrit en hausse de 3,1% (JPM CEMBI BD IG), porté principalement par le «rally» des taux directeurs américains mais également par le resserrement des spreads (de 11 pb pour passer à 154 pb). Par région, les spreads IG de l'Asie se sont resserrés de 6 pb, ceux de l'Amérique latine de 22 pb, ceux de l'Europe émergente de 33 pb et ceux du Moyen-Orient de 11 pb.
- En ce qui concerne les pays, les plus performants sur le mois ont été le Kazakhstan (+10,8%), la Thaïlande (+6,5 %) et le Mexique (+6,1%). Les pays les moins performants ont été les Philippines (+0,7%), le Qatar (+1,7%) et la Chine (1,7%). S'agissant des secteurs, les plus performants sur le mois ont été le pétrole et le gaz (+6,8%) et le secteur papetier (+6,5%). Les secteurs les moins performants ont été ceux de la finance (+2,0%) et des infrastructures (+2,2%).

Sources: *UBP, Bloomberg Finance L.P., JP Morgan.*

Revue de performance

- Le fonds a généré, sur le trimestre, une performance de 7,20%, brute de commissions, contre 5,48% pour son indice de référence JP Morgan CEMBI Diversified Investment Grade.
- Le fonds a ainsi surperformé son indice de 1,72%.
- La performance provient principalement du positionnement sur la durée et de la sélection des émetteurs.
- En termes de sélection sur le crédit, au plan géographique, les principales contributions à la performance sont venues du Mexique, de la Chine et du Qatar, mais leur effet positif a été atténué par l'allocation au Kazakhstan, à l'Indonésie et à l'Afrique du Sud.
- Au plan sectoriel, la performance positive provient principalement de la sélection des émetteurs/émissions dans le secteur des services aux collectivités («utilities») et le secteur financier.

Activité du portefeuille

- Au cours du trimestre, nous avons accru notre exposition à l'Amérique latine et à l'Europe émergente. A l'inverse, nous avons réduit notre exposition à l'Asie et au Moyen-Orient.
- Sur les marchés émergents européens, les positions ont été renforcées en Pologne et en République tchèque (secteur financier).
- Au Moyen-Orient, l'exposition au Koweït (secteur industriel) et à l'Arabie saoudite (secteur financier) a été réduite et l'exposition aux Emirats arabes unis a été augmentée (secteur immobilier).
- En Asie hors Japon, nous avons diminué l'exposition globale à plusieurs pays et secteurs: Indonésie (services financiers, transports et «utilities»), Inde (services financiers, pétrole et gaz, TMT) et Chine (secteur industriel).
- En Amérique latine, l'exposition globale a été réduite, avec quelques variations dans l'allocation géographique et sectorielle: diminution au Mexique et au Brésil (divers secteurs), mais augmentation au Pérou (services financiers, pétrole et gaz).

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.

Perspectives

- Nous nous attendons à un environnement «Goldilocks» encourageant pour la classe d'actifs émergents à l'aube de 2024. Depuis fin octobre 2023, nous estimons que les conditions financières mondiales ont atteint leur apogée et que de nouvelles hausses de taux de la part de la Fed ou de la BCE ne sont pas nécessaires. Ces banques centrales laisseront la hausse des taux réels effectuer le travail de resserrement à mesure que les anticipations d'inflation diminueront.
- Les perspectives de croissance aux Etats-Unis et dans l'Union européenne s'orientent vers un ralentissement. Dans cet environnement «Goldilocks» («ni trop chaud, ni trop froid»), les obligations d'entreprises des pays émergents devraient prospérer grâce à la stabilisation, voire à une baisse modérée des taux du Trésor américain, aux indicateurs de crédit beaucoup plus solides des entreprises par rapport à leurs homologues américaines et européennes, et à des données techniques positives. En effet, les investisseurs ont sous-alloué à la classe d'actifs depuis le début de 2022 et seront attirés par les rendements élevés qu'elle offre désormais alors que le cycle de hausse des taux américains est terminé. Notre analyse de sensibilité montre des performances potentielles comprises entre 6,5% et 7,5% pour la classe d'actifs EM Corporate IG, grâce à un portage («carry») élevé, à des baisses supplémentaires modérées des taux du Trésor américain et à une compression supplémentaire modérée des spreads.
- Dans l'ensemble, les indicateurs et les fondamentaux du crédit d'entreprise des pays émergents restent solides et, à l'horizon 2024, ils seront soutenus par l'apaisement des pressions inflationnistes et par une diminution progressive des coûts financiers dans la marge, car divers pays émergents ont déjà commencé à assouplir leurs conditions monétaires ou devraient commencer à baisser leurs taux d'intérêt à court terme. De plus, la stabilisation de la Chine est une bonne nouvelle pour les entreprises des pays émergents. La Chine vole sur des moteurs 1,5, l'immobilier touche un plancher, les services et la consommation rebondissent et la croissance des exportations chinoises reste freinée par la tendance à la délocalisation vers le Mexique et l'Amérique latine plus largement.
- Compte tenu du portage intrinsèque élevé, de l'anticipation d'une nouvelle compression des spreads et du resserrement des taux directeurs aux Etats-Unis, il faut s'attendre à des performances supérieures à 6,5% pour les obligations d'entreprises IG émergentes en devises fortes.
- Un paysage plus clair des orientations de la politique monétaire de la Fed et de la BCE entraînera une réduction de l'incertitude et de la volatilité sur les marchés mondiaux et émergents. L'appétit pour le risque s'est atténué tout au long de 2023 en raison du resserrement incertain de la politique monétaire de la Fed et de la BCE. A mesure que l'environnement mondial deviendra moins volatil, les investisseurs abandonneront les liquidités pour rechercher des performances élevées à un chiffre.
- Avec le ralentissement des marchés développés en 2024, la demande devrait être plus forte pour la durée que pour les actions. Dans un contexte de resserrement des conditions monétaires, les actifs obligataires ont été à la merci de la volatilité et des réévaluations. Les conditions initiales actuelles de baisse des anticipations d'inflation et de ralentissement de la demande laissent à penser



que les instruments de duration devraient être la classe d'actifs privilégiée. Parmi les actifs obligataires, la dette émergente occupe la position technique la plus solide car elle est restée sous-pondérée depuis le covid.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»; toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à la recherche en investissement et à l'indépendance de l'analyse financière. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexacts. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. Les performances passées ne constituent pas une indication des performances actuelles ou futures. Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les déclarations de nature prospective ne garantissent pas les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE relatifs aux activités économiques durables sur le plan environnemental. Nonobstant cette classification, les gestionnaires ('Investment Managers') peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les 'principales incidences négatives' (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-dinvestissement/investissement-responsable>.

Toute souscription non fondée sur les derniers prospectus, KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds, ou tout autre document juridique pertinent (les «Documents juridiques des fonds») ne saurait être acceptée. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320 | 1211 Genève 1, Suisse. ubp@ubp.com | www.ubp.com.

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA. Union Bancaire Privée, UBP SA | Asset Management 5 | 5 Rue du Rhône 96-98 | CP 1320 | 1211 Genève 1 | Suisse | www.ubp.com.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

MSCI: Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Aucune des Parties ESG ne garantit quoi que ce soit, expressément ou implicitement, et les Parties ESG déclinent par les présentes toute responsabilité liée à la qualité marchande ou à l'aptitude à des fins spécifiques, en ce qui concerne toutes données mentionnées dans les présentes. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.